

INFORMATION À DESTINATION DES PROPRIÉTAIRES CONCERNÉS PAR LE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

Votre habitation est susceptible d'être concernée par le phénomène de retrait-gonflement des argiles (RGA), qui provoque sur de nombreux territoires l'apparition de fissures et de désordres structurels liés aux épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols.

Un relais d'information et d'accompagnement

Face à cette situation, de nombreux propriétaires se trouvent confrontés à des interrogations concernant les démarches à entreprendre, les procédures de reconnaissance de catastrophe naturelle, les relations avec les assurances ou encore les possibilités d'accompagnement existantes.

Afin de mieux informer et accompagner les habitants concernés, l'association **SOS Maisons Fissurées 31**, créée par des sinistrés haut-garonnais, poursuit un travail de recensement, d'information et de représentation des propriétaires touchés par ce phénomène. Elle agit également en lien avec l'Association Urgence Maisons Fissurées (AUMF), qui intervient à l'échelle nationale sur ces questions.

L'association travaille en complément des démarches engagées par les communes et constitue un relais d'information utile dans un contexte où les procédures de reconnaissance de catastrophe naturelle demeurent complexes et parfois difficiles à appréhender pour les particuliers comme pour les collectivités.

Par ailleurs, le député du Nord toulousain, Jean-François Portarrieu, accompagne les travaux engagés par l'association afin de faire remonter les difficultés rencontrées par les sinistrés auprès des pouvoirs publics, des assureurs et des acteurs concernés.

Comment être accompagné ?

Si vous êtes confronté à des fissures ou à des désordres pouvant être liés au retrait-gonflement des argiles, nous vous invitons en premier lieu à signaler votre situation auprès de votre mairie puis à prendre contact avec l'association **SOS Maisons Fissurées 31** afin d'être informé des démarches existantes, des réunions d'information organisées sur le territoire et des évolutions du dossier.

Cette démarche vous permettra d'accéder à des informations actualisées et de bénéficier d'un accompagnement adapté à votre situation.

Une réunion publique d'information à destination des sinistrés et des personnes souhaitant s'informer sur cette problématique est notamment programmée le **mardi 15 septembre à 19h, à l'espace Michel Colucci de Castelnau-d'Estrétefonds.**

Compte tenu des capacités d'accueil de la salle et pour une bonne organisation, merci de confirmer votre présence par mail avant le 5 septembre à l'adresse : contact@maisonsfissurees31.fr ou par QR code que vous trouverez sur la page d'informations jointe à ce mail.

Une mobilisation qui prend de l'ampleur

Créée à l'initiative de Bernard Velu originaire de Vacquiers, et de sinistrés confrontés aux conséquences du retrait-gonflement des argiles, l'association initialement locale élargit progressivement son action à l'échelle départementale.

En lien avec l'Association Urgence Maisons Fissurées, qui porte ces sujets au niveau national, elle participe aux réflexions engagées sur l'évolution des dispositifs de prévention, d'accompagnement et d'indemnisation des sinistrés.

Cette mobilisation a conduit à plusieurs rencontres avec des élus locaux, des parlementaires, des représentants du monde assurantiel et des acteurs institutionnels. Elle a également suscité l'intérêt de nombreux médias régionaux et nationaux (La Dépêche, France 3, Le Parisien, Ici Occitanie, Le Monde) contribuant ainsi à mieux faire connaître les difficultés rencontrées par les propriétaires concernés et les enjeux liés à l'adaptation de nos territoires au changement climatique.



Pour vous signaler:

SOS Maisons Fissurées 31

Place de La Mairie – 31340 VACQUIERS

Mail : contact@sosmaisonsfissurees31.fr

Bernard VELU

Président de SOS Maisons Fissurées 31